

Saison 2014/15

Procès-verbal de l'assemblée des délégués d'automne (AD)

Lieu : Maison du Sport, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern
Date : Samedi, 28 septembre 2014
Heure : 14h00 – 17h15
Présidence : Jean-Pascal Stancu, président STT
Vérificateurs du scrutin : Ramon Sprecher (MTTV) et Jean-Didier Savigny (AGTT)
Voix : 358
Majorité absolue : 180
Majorité 2/3 : 239
Procès-verbal : Thomas Neuenschwander, office central

Le président de Swiss Table Tennis, Jean-Pascal Stancu, ouvre l'AD d'automne à 14h00.

Hansueli Gerber (MTTV) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement digne de l'assemblée.

Le président souhaite la bienvenue aux membres d'honneur Anton Lehmann et Walter Zörjen. Il présente en outre les membres du DCC à l'assistance et souhaite la bienvenue aux membres du CC présents. Jiashun Hu, Chef Finances, s'est excusé en raison d'un match de championnat de la ligue nationale. En outre, le président souhaite la bienvenue aux collaborateurs de l'office central STT (Sonja Schenk est en vacances) ainsi qu'à tous les présidents des commissions et aux fonctionnaires STT.

Les cartes de vote ont été remises à l'entrée. Conformément à l'art. 3.2.3 des statuts STT, les clubs, les membres ainsi que les membres d'honneur STT ont le droit de vote à l'AD. Chaque club peut se faire représenter par un ou plusieurs délégués. Les membres du CC ne peuvent pas en même temps représenter un club. Les membres d'honneur ne peuvent se faire représenter. Conformément à l'art. 3.2.4 des statuts STT, chaque club a droit à une voix par 25 membres ou par fraction de 25. Le nombre de membres titulaires d'une licence, 30 jours avant le déroulement de chaque AD est décisif. Un délégué peut représenter 20 voix au plus.

Anton Lehmann est élu président du jour.

Comme vérificateurs du scrutin Ramon Sprecher (MTTV) et Jean-Didier Savigny (AGTT) sont élus.

Vérification du scrutin

AGTT : 28
ANJTT : 27
ATTT : 6
AVVF : 63
MTTV : 58
NWTTV : 52
OTTV : 91
TTVI : 24
Membres CC : 7
Présidents d'honneur : 0
Membres d'honneur : 2
Total : 358

Majorité absolue : 180 Majorité 2/3 : 239

1. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal de l'AD de printemps du 1^{er} mars 2014 à MuttENZ avec des remerciements adressés à son auteur Sonja Schenk.

2. Approbation du rapport annuel du CC et du DCC

Les rapports annuels du CC et du DCC ont été adressés par avance aux membres en même temps que l'invitation.

L'assemblée approuve les rapports annuels avec 351 oui contre 0 non et 7 abstentions.

3. Examen du rapport de la CCG, de la CR et de la LN

Ces rapports ont aussi été adressés en même temps que l'invitation. Ils ne nécessitent pas d'être soumis au vote mais ne sont fournis à l'assemblée qu'à titre indicatif.

Comme Jean-Pascal Stancu explique, il s'agit de différents rapports : d'une part, il faut traiter les rapports annuels et d'autre part deux rapports supplémentaires de la CCG, rédigés suite aux propositions de l'AGTT et de l'OTTV qui ont été envoyés le 1^{er} septembre (en allemand), respectivement le 3 septembre (en français). Ces deux rapports doivent aider à prendre des décisions en vue des adaptations des structures.

On discute d'abord de la **proposition de l'OTTV** (en particulier l'examen des structures STT) :

Claude Diethelm (président de l'OTTV) souhaite savoir si la proposition stipulée dans le rapport de la CCG d'organiser des élections anticipées lors de l'AD de printemps 2015 allait être discutée ultérieurement. Jean-Pascal Stancu répond que le fait d'organiser des élections anticipées impliquerait qu'il donne sa démission ce qu'il n'allait pas faire.

La parole est donnée au président de la CCG Indre Jain. Il voudrait aborder les points du rapport de la CCG qui restent flous.

Urs Schärer (chef du projet click-tt.ch) résume que le rapport arrive à une conclusion claire : certaines choses doivent changer. La question est toutefois comment il faut désormais procéder.

Claude Diethelm demande au président d'expliquer ce qui a été discuté le matin lors de la séance du CC.

Jean-Pascal Stancu explique que l'on discute déjà depuis un certain temps de créer un groupe de travail qui doit se pencher sur les modifications nécessaires. La direction du groupe de travail sera assumée par Nicolas Imhof. Un questionnaire sera envoyé à certaines AR, certains clubs et fonctionnaires et le groupe de travail formulera des conclusions sur la base des réponses obtenues afin de présenter des propositions à l'attention de l'AD de printemps. Puisqu'il est important de procéder de manière professionnelle, un retard serait toutefois possible ce qui entraînerait l'organisation d'une AD extraordinaire après l'AD de printemps.

Ramon Sprecher qui avait été abordé pour faire partie du groupe de travail (représentant des clubs) explique qu'il n'allait pas se mettre à disposition. Il justifie cette décision par une absence de plusieurs semaines à partir du mois de janvier. Sprecher explique en outre qu'il serait bien si l'on pouvait déjà connaître les membres du GT qui sont déjà désignés.

Jean-Pascal Stancu nomme les membres du groupe de travail : un président d'AR (Claude Diethelm), deux présidents de clubs (Christian Foutrel/ZZ Lancy, un autre président doit encore être désigné), un représentant du Tessin (encore à désigner), la directrice, également juriste, Susanne Gries. Le groupe est dirigé comme mentionné par Nicolas Imhof. *(Remarque : entretemps, le groupe de projet a été complété par Markus Werner et Raoul Gomez.)*

Indre Jain adresse ses remerciements aux autres membres de la CCG, au CC, au DCC, aux délégués et à l'office central pour le soutien dans le cadre de ce travail. La proposition de l'OTTV avait été difficile à traiter et avait demandé beaucoup de temps.

On discute maintenant de la **proposition de l'AGTT** (en particulier le contrôle financier click-tt.ch et Sport d'élite) :

Pierre-Yves Baumann (président de l'ANJTT) voudrait tirer au clair quelques points concernant le rapport de la CCG. Entre autres, il a donné des informations concernant le total des coûts de Backbone (près de FR. 200'000) lors de l'AD 2011 et cela a été

voté. Selon Pierre-Yves Baumann, il y avait aussi eu des offres qui englobaient la licence du logiciel. Et NU n'a pas fourni les traductions.

Indre Jain explique que la CCG n'a évalué que ce qu'elle avait trouvé dans les documents. Dans ceux-ci, il n'était pas noté que les coûts de licence étaient compris dans les coûts de projet.

Selon Urs Schärner, il serait faux de penser que sans licence cela aurait coûté moins cher. Bien au contraire, cela aurait coûté nettement plus. En ce qui concerne les traductions, un petit montant avait été porté au budget. Laurent Langel et Rachel Moret ont assumé ce travail à un prix d'ami. Il faut maintenant laisser le passé de côté et nous tourner vers l'avenir.

Susanne Gries ajoute que l'on avait obtenu une réduction sur les coûts de licence de NU (Fr. 80'000 au lieu de Fr. 150'000). Elle explique que click-tt.ch sera encore traité plus tard.

Pour terminer la question concernant click-tt.ch, Indre Jain explique que l'AD doit veiller à obtenir un récapitulatif précis des coûts pour les projets menés à long terme. Il ne peut toutefois que présenter ses félicitations, c'est réjouissant que click-tt.ch soit désormais introduit.

En ce qui concerne la partie Sport d'élite, Christian Foutrel voudrait souligner que tout le monde devrait bien lire les recommandations et conclusions dans le rapport et en tenir compte à l'avenir. Yves Odobert est de l'avis que le rapport devrait aussi contenir des déclarations concernant l'utilisation des moyens financiers dans le Sport d'élite.

Comme l'explique Indre Jain pour terminer, il existe déjà des recommandations à ce sujet. Par exemple un rapport équilibré entre les dépenses pour le Sport de performance de l'élite et celles pour le Sport de performance de la relève. Le Sport d'élite doit de toute façon être discuté au sein de différents organes. Le Sport d'élite devrait être soutenu plus largement ce qui est certainement aussi une recommandation.

Le vote prévu initialement à ce moment concernant une réforme des structures et les élections anticipées est supprimé suite à la formation du groupe de travail.

4. Approbation des comptes et du rapport du REV

Les comptes ont également été envoyés en même temps que l'invitation.

En l'absence du Chef Finances Hu Jiashun (excusé), Susanne Gries présente les comptes.

Comme l'on peut voir, STT dépend largement des cotisations de ses membres. Il faut donc impérativement lutter contre le recul du nombre de membres. Dans le domaine public, les contributions étaient nettement supérieures au budget puisque durant l'élaboration de la nouvelle base de données J+S, un montant forfaitaire est versé aux

fédérations (Fr. 40'000). Le montant de Swiss Olympic était également nettement plus important par rapport à l'année précédente (Fr. 25'000 au lieu de 15.000).

Les recettes dans le domaine du Sport de performance de la relève étaient inférieures au budget ce qui s'explique par le fait qu'il y a eu moins de centres d'entraînement que prévu.

Susanne Gries souligne que STT dépend des recettes du sponsor Concordia. Les délégués devraient par conséquent informer leurs clubs qu'il est important de permettre à Concordia de faire de la publicité chez leurs membres. Cette saison, STT n'a en outre pas reçu de dons puisque l'on avait renoncé à faire un appel aux dons en raison de la discussion concernant les finances STT.

En tout, STT recevait Fr 15'000 d'Olympic Solidarity pour les joueurs U18 Lionel Weber et Elia Schmid (qualification Youth Olympic Games).

Les comptes bouclent avec un bénéfice de **Fr. 9'576.61**, le capital de la fédération s'élève à **Fr. 164'262.85**. Actuellement, la liquidité de STT est saine. Sans autres sponsors, STT dépend toutefois largement des contributions de la promotion des espoirs J+S dans le domaine du Sport d'élite.

Pour terminer, Susanne Gries souligne qu'après l'introduction définitive de click-tt.ch, les mesures visant à augmenter le nombre des licences doivent avoir la priorité absolue.

Les comptes qui présentent un bénéfice de Fr. 9'576.61 sont approuvés avec 355 oui contre 0 non et 3 abstentions. Le rapport de l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand/Berne est approuvé à l'unanimité.

5. Décharge du CC, du DCC, de la CCG, du REV et de la CR

Le président du jour Anton Lehmann propose à l'assemblée de donner décharge aux organes.

L'assemblée donne décharge au CC, au DCC, à la CCG, au REV et à la CR avec 343 oui contre 0 non et 15 abstentions.

Le président du jour adresse ses remerciements à tous les organes pour le grand travail accompli.

6. Élection d'autres membres du DCC

Comme l'explique Jean-Pascal Stancu, la candidature de Nicolas Imhof (CTT Vevey/AVVF) qui souhaite rejoindre le DCC était jointe à l'invitation à l'AD. Il connaît Imhof depuis deux ans. À la tête du Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud, Imhof a accompli un grand travail en tant que président du CO du Swiss Table Tennis Open Lausanne. Il recommande de l'élire.

Nicolas Imhof se présente brièvement aux délégués en expliquant sa motivation. Les raisons pour lesquelles il s'intéresse à occuper une fonction au sein du DCC sont expliquées dans son CV. En tant que responsable du sport scolaire et J+S, il a de bons contacts avec des clubs sportifs, mais aussi avec les fédérations cantonales et internationales – dont aussi l'ITTF. En principe, il est actuellement en vacances, mais il a préféré assister à l'AD aujourd'hui. Le président lui a demandé s'il voulait rejoindre le DCC.

Après des stations professionnelles en tant que journaliste, conseiller en communication, secrétaire général d'un parti et député au Grand conseil vaudois, Imhof assume depuis 10 ans la fonction de Chef du Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud. Depuis la première édition (2010), il est en outre le président du CO du Swiss Table Tennis Open Lausanne.

Nicolas Imhof annonce que du bénéfice généré par le DHS Europe Cups (Swiss Table Tennis Open) en février, Fr. 5000.- seront versés à STT et Fr. 5000.- à l'AVVF. Cette annonce est accueillie par des applaudissements de l'assemblée.

À la demande d'Yves Odobert, Jean-Pascal Stancu explique que l'on proposera le poste de Vice-président à Nicolas Imhof. Il s'intéresse en outre au secteur Marketing et communication.

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidats, on procède à l'élection.

Nicolas Imhof est élu à l'unanimité comme nouveau membre du DCC.

Jean-Pascal Stancu souhaite une cordiale bienvenue au nouveau membre du DCC.

Le DCC se compose par conséquent désormais comme suit :

Président :	Jean-Pascal Stancu (AGTT)
Chef Finances :	Jia Shun Hu (NWTTV)
Chef Sport d'élite :	Georg Silberschmidt (OTTV)
Chef Sport de loisirs :	Hansueli Gerber (MTTV)
Juriste :	à pourvoir
Chef M+C	Nicolas Imhof (AVVF)

7. Élection de l'organe de révision sur proposition du DCC

Le DCC propose de continuer la collaboration avec l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand/Berne une année de plus.

L'assemblée élit Von Graffenried AG Treuhand avec 356 oui contre 0 non et 2 abstentions pour une autre année.

8. Nomination des membres d'honneurs et distinctions honorifiques

André Zimmermann, membre de l'équipe de projet click-tt.ch, est élu membre d'honneur. Comme le souligne Jean-Pascal Stancu, le Zurichois a travaillé d'innombrables heures et a fait preuve d'un immense engagement pour click-tt.ch. Zimmermann n'ayant pas pu assister à l'AD parce qu'un membre de sa famille est malade, on lui rendra honneur lors de l'AD de printemps.

9. Informations sur le projet click-tt.ch

Le chef de projet Urs Schärner donne des informations sur la situation de click-tt.ch :

Pour le début de la saison, beaucoup fonctionne, même si ce n'est pas encore le cas de tous les éléments. 95% de tous les résultats étaient saisis dans les 24 heures, souvent même dans les deux premières heures après la fin du match. D'une manière générale, on avait reçu beaucoup de réactions positives et les licenciés acceptent bien le nouveau produit. Des remarques concernant des erreurs et des propositions d'amélioration sont les bienvenues, mais il faudra encore avoir un peu de patience car les travaux sont effectués selon leur priorité.

Le planning est toujours respecté et l'introduction avec tous les modules et toutes les fonctions pourra probablement avoir lieu en été 2015. Il n'y a pas d'indice que les coûts seront dépassés. Le projet sera financé jusqu'à la saison 2015/16 y comprise. Ensuite, il faudra réfléchir ce que l'on fera avec l'augmentation de la licence de Fr. 10.- par année.

En ce qui concerne l'archivage des résultats dans l'ancien registre central, l'équipe de projet va élaborer des propositions. Les factures saisonnières seront envoyées aux AR en octobre puisqu'à ce moment-là, le module nuFaktura sera définitivement à disposition.

Yves Odobert propose de publier une liste en ligne résumant tous les points qui sont encore à régler. Cela serait particulièrement important en cas d'absence d'une personne fortement impliquée. Lui-même a déjà établi une telle liste.

Urs Schärner répond qu'à l'office central, plusieurs personnes sont bien informées. On examinera toutefois la proposition de la liste.

Schärner termine ses explications en adressant des remerciements cordiaux à l'équipe de projet et à l'office central qui était particulièrement sollicité surtout durant la phase de lancement stressante.

10. Information Sport d'élite

Le Chef Sport d'élite Georg Silberschmidt souligne les succès réjouissants obtenus au cours de ces derniers mois au niveau du Sport d'élite. Différents joueurs/-ses ont eu des succès – la qualification pour les quarts de finale lors des CE Jeunesse d'Elia Schmid et

sa participation aux Youth Olympic Games à Nanjing peuvent particulièrement être soulignés.

La pensée du Sport d'élite a intégré tous les niveaux et la promotion des joueurs/-ses du cadre a pu être augmentée massivement. Avec l'introduction du concept Sport d'élite le Sport d'élite a moins besoin des finances générales de STT.

L'Omnimedica AG a pu être accueillie comme nouveau sponsor (partenaire de nutrition). Entre autres, elle produit des boissons et des compléments alimentaires pour les sportifs. Tout un chacun peut commander les produits d'Omnimedica via le site internet STT, ce qui profite aussi à STT.

L'appartement STT à Vienne a été résilié pour le 30 septembre 2014 puisque l'appartement n'était pas suffisamment utilisé par les joueurs/-ses du cadre B.

Le teste PISTE n'est organisé plus qu'une fois par année (saison actuelle : 21 juin 2015) à Macolin.

La commission du sport a été réorganisée et a accueilli trois nouveaux membres (Loïc Haenni, Sonja Wicki, Eugen Pfister).

Il est important que les responsables des centres d'entraînement envoient suffisamment tôt la liste des participants et de présence à STT.

Yves Odobert est reconnaissant des informations détaillées et souhaite savoir si à l'avenir un/e entraîneur/-euse pour les Dames sera de nouveau engagé.

Georg Silberschmidt explique que l'on a décidé de ne plus engager d'entraîneur/-euse pour les Dames car les entraînements ont lieu à différents endroits. L'entraîneuse responsable Laurie Phai Pang est seulement présente lors de compétitions majeures, autrement, c'est Samir Mulabdic qui est responsable.

Ramon Sprecher aimerait savoir si les résultats positifs peuvent avoir un effet sur la future classification et donc sur le soutien par Swiss Olympic.

Comme l'explique Georg Silberschmidt, les exigences de Swiss Olympic sont très élevées. Selon Swiss Olympic, un succès serait par exemple un placement parmi les huit premiers lors de CE de l'élite. Pour Swiss Olympic, le tennis de table jouit en outre d'une popularité très modeste. De ce fait, il n'y aura probablement pas de changement lors de la prochaine classification (2016).

11. Information Sport de loisirs

Le Chef Sport de loisirs Hansueli Gerber explique que le tennis de table participera pour la première fois, et à titre d'essai, à la Journée suisse de sport scolaire 2015 à Kriens/LU. Cela permet aussi de nouer des contacts avec les responsables du sport

scolaire. Le chef de la discipline est Paul Schönbächler (Wädenswil) qui organise une Journée cantonale de sport scolaire depuis de nombreuses années.

STT va élaborer un concept Sport des enfants. Cela devrait permettre de passionner les enfants âgés entre 5 et 10 ans pour le tennis de table tout en offrant l'occasion de détecter les talents plus tôt. Dans le cadre du concept, on procédera aussi à une harmonisation entre la promotion du Sport des enfants, le concept de promotion de la relève, le concept Sport d'élite et la stratégie de la fédération. Des personnes travaillant déjà avec des enfants sont impliquées dans l'élaboration du concept Sport des enfants. La finalisation du concept est prévue pour la saison 2014/15.

STT souhaite augmenter le nombre des clubs qui proposent un entraînement J+S. Dans ce contexte, les AR ont été priées en mars d'annoncer un coach AR jusqu'à fin avril. Malheureusement, seulement le MTTV et le TTVI ont donné suite à cette demande.

La catégorie U9 a été introduite lors du School Trophy, les réactions étaient positives.

12. Prise de décision sur d'autres propositions

12.1. Proposition du DCC :

Dissolution du fonds „Talents de la relève“ et intégration dans le fonds des donateurs „Londres 2012“

Changement du nom et partiellement de l'affectation du fonds des donateurs „Londres 2012“ en fonds „Sport de performance“ pour les talents de la relève et de l'élite.

La directrice Susanne Gries motive les propositions : Puisque Londres 2012 fait désormais parti du passé, il semble judicieux de fusionner les fonds pour former un fonds „Sport de performance“. Cela permettrait de promouvoir à l'avenir des talents de la relève et de l'élite.

Pierre-Yves Baumann demande comment on pourrait voter si l'on est pour la fusion, mais que l'on ne salue pas l'affectation prévue.

Georg Silberschmidt ajoute que l'on souhaite intégrer les joueurs d'élite dans le nouveau fonds "Sport de performance" pour la raison suivante : Rachel Moret et Rahel Aschwanden ont l'objectif ambitieux de se qualifier pour les Jeux olympiques 2016 et on souhaite les soutenir.

Sur proposition de Jean-Pascal Stancu, le vote se fait en deux étapes :

L'assemblée approuve la fusion des fonds "Talents de la relève" et "Londres 2012" pour former le fonds "Sport de performance" avec 336 oui contre 2 non et 20 abstentions.

L'assemblée approuve l'utilisation du fonds "Sport de performance" pour le sport d'élite de la relève et de l'élite avec 210 oui contre 119 non et 29 abstentions.

12.2. Proposition de la ligue nationale : art. 3.3.2 statuts STT : Représentation du président de la ligue nationale au sein du CC par l'un des membres du comité directeur (avec droit de vote)

Art. 3.3.2 statuts STT

(Le CC) est composé du président, des présidents des AR ou, s'ils sont empêchés, par un membre du comité de leur AR, du président de la LN, ou d'un membre du comité directeur de la LN, des autres membres du DCC et du directeur. Ce dernier a voix consultative, les autres membres disposant chacun d'une voix.

Ramon Sprecher, membre du comité directeur LN explique que la proposition doit permettre de remédier à l'inégalité de traitement entre les associations régionales – dont les présidents peuvent se faire représenter par les membres du comité – et la ligue nationale.

Puisque cette proposition a été soumise trop tard, il faut d'abord voter sur l'entrée en matière (majorité 2/3).

L'assemblée décide à l'unanimité d'entrer en matière sur la proposition.

L'assemblée approuve la proposition à l'unanimité.

12.3. Proposition de STT: Suppression de l'annuaire STT (sous forme papier)

Thomas Neuenschwander présente les résultats du sondage concernant l'annuaire, envoyé avec le nouvel annuaire aux clubs et fonctionnaires et mis en ligne sur le site internet STT. L'annuaire n'est guère utilisé plus de 1x/mois et les informations sont surtout cherchées par voie digitale. L'élaboration nécessite par contre un travail important : au moins 80 heures de travail ainsi que des frais de production de près de Fr. 7500.-. L'actualité – notamment les contacts et les adresses – n'est en outre pas garantie.

STT propose par conséquent de ne plus imprimer l'annuaire mais de mettre à disposition les règlements et informations sous forme digitale. STT est de l'avis qu'un service équivalent mais nettement plus avantageux peut ainsi être offert.

Claude Diethelm s'oppose fermement à la suppression de l'annuaire. On accepterait ainsi un autre recul du nombre des membres. Pour les personnes qui s'intéressent au tennis de table, l'annuaire est une importante source d'informations.

Susanne Gries et Thomas Neuenschwander objectent que les nouveaux membres potentiels s'informent surtout sur internet.

Puisque cette proposition a été soumise trop tard, il faut d'abord voter sur l'entrée en matière (majorité 2/3).

Lors du vote, la majorité 2/3 nécessaire pour l'entrée en matière n'est pas obtenue.

13. Divers

Le président STT Jean-Pascal Stancu annonce que la 5^{ème} édition du Swiss Table Tennis Open Lausanne aura lieu durant le week-end du 22 au 24 janvier 2015.

Pour terminer, le président remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement et leur attention et les invite à un apéro après l'assemblée.

Pour conclure, le membre d'honneur et président du jour Anton Lehmann explique qu'il a apprécié l'occasion de plonger une nouvelle fois dans le monde du tennis de table. Il est impressionné à quel point le comité et la direction ont bien dirigé l'AD. Il est de l'avis que click-tt.ch est également sur la bonne voie. Il adresse ses remerciements à tous les fonctionnaires et délégués pour leur travail.

Hans-Ueli Gerber éteint la bougie STT en mettant ainsi un terme à l'assemblée.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Office central



Thomas Neuenschwander

Va à :

Clubs

Comité Central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires

Associations faîtières